

Seule la parole fait foi

Conférence de presse du Conseil fédéral Pour une adhésion pleine et entière de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies

**Kaspar Villiger, Président de la Confédération
8 janvier 2002**

Le temps est venu pour la Suisse de devenir membre des Nations Unies afin de pouvoir y faire entendre sa voix de plein droit, participer aux décisions et gagner en influence.

Je vais donc expliquer pourquoi je suis favorable à l'adhésion de la Suisse à l'ONU, en abordant la question sous trois points de vue :

- En tant que président de la Confédération,
- En tant que ministre des finances,
- En tant que contemporain intéressé aux questions politiques.

1. Du point de vue du président de la Confédération

La politique extérieure en tant qu'instrument : la politique étrangère est le plus important des instruments propres à sauvegarder les intérêts d'un pays. Elle n'est pas un but en soi, et les clichés des bals de diplomates n'ont absolument rien à voir avec la réalité. La politique étrangère est un dur travail au jour le jour. C'est elle qui permet de représenter les intérêts d'un pays vis-à-vis des autres, et de les sauvegarder.

Dans les antichambres du pouvoir, cet instrument nous est bien moins utile que si nous sommes présents et habilités à exercer le droit de vote à l'endroit même où se prennent les décisions.



Dans l'intérêt de la Suisse : il y va de notre propre intérêt que le monde gagne en ordre et en stabilité, que les conflits s'apaisent, que les flux de réfugiés se tarissent, que le terreau fertile du terrorisme et de la violence se dessèche, que la faim soit vaincue, que les atteintes à l'environnement soient contenues et que les droits de l'homme s'imposent. Telles sont précisément les questions sur lesquelles se penche l'ONU. Les valeurs qui sont les siennes sont aussi les nôtres.

Certes, l'ONU n'est pas parfaite. Certes, elle n'est pas à l'abri de toute erreur. Certes, elle ne connaît pas toujours la réussite. Mais elle n'est certainement pas la seule dans ce cas. Elle est cependant la seule organisation mondiale acceptée par tous les gouvernements qui s'attaque à ces problèmes. Elle le fait d'ailleurs de plus en plus par des mesures et par des programmes concrets, avec de plus en plus de succès. Si l'on partage ses objectifs, alors il n'y a pas d'alternative à l'ONU.

Nous sommes concernés : nous devons être présents : c'est une évidence que nombre de problèmes cruciaux ne touchent pas seulement un pays ou une grande puissance, mais tous les peuples et tous les pays, donc aussi la Suisse et chacun d'entre nous. Si nous ne sommes pas membre, c'est à notre détriment, et non à celui de l'ONU.

Ce ne sont pas seulement le Conseil fédéral et une imposante majorité du Parlement qui voient des avantages pour la Suisse dans l'adhésion aux Nations Unies, mais encore les associations de l'économie qui y voient un moyen de promouvoir notre place économique dont dépendent tant d'aspects essentiels tels que les places de travail, la prospérité et les prestations sociales dont chacun bénéficie.

J'en suis convaincu : il n'y a en fait aucune raison concrète qui s'oppose à ce que la Suisse devienne membre de l'ONU. C'est pourquoi je tiens à affirmer ici qu'il n'est pas vrai que l'ONU pourrait nous contraindre à des interventions militaires, que ce soit avec des troupes ou avec de l'argent. Concrètement : aucun soldat suisse ne devra s'engager pour l'ONU. Et la neutralité de la Suisse ne s'en trouvera aucunement affectée.

La Suisse ne pourra être contrainte à rien, en particulier d'un point de vue militaire, contre sa volonté. La seule différence par rapport à la situation actuelle, c'est que notre voix comptera désormais et que nous pourrons prendre la parole là où se prennent les décisions.

2. Du point de vue du ministre des finances

Etre membre des Nations Unies entraîne un coût supplémentaire de 70 millions par an. La qualité de membre vaut-elle la cotisation qui lui est attachée ? Certes, il s'agit d'un montant substantiel. Mais la réponse du Conseil fédéral est, ici également, résolument affirmative.

Pourquoi ? Il y a des avantages mesurables, et d'autres qui ne le sont pas. Le droit de vote et le gain d'influence dans le processus de décision ne se mesurent pas en francs et en centimes. Toutefois, il ne fait aucun doute que ces avantages constituent une indéniable valeur ajoutée.

Mais il y a aussi des chiffres incontestables qui illustrent éloquemment l'action de l'ONU, et je vais maintenant citer trois exemples qui concernent précisément la Suisse :

Flux de réfugiés : il y a actuellement dans le monde près de 22 millions de personnes jetées sur les chemins de l'exode, dont trois quarts de femmes et d'enfants.

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ne se contente pas d'apaiser les souffrances de ces personnes. Il s'efforce également de remédier aux causes de ces dramatiques exodes de réfugiés et de réaliser les conditions propres à leur retour. La Suisse a tout intérêt au succès de ces entreprises, car notre pays est la destination de prédilection de nombre de ces réfugiés.

Il est pertinent de relever ici que, grâce aux mesures de stabilisation de la situation au Kosovo prises par l'ONU, les quelque 50 000 réfugiés que nous avons accueillis en 1999 ont tous pu rentrer au pays pendant l'été 2001, à l'exception de 7 000 d'entre eux.

Commandes de l'ONU : voici un deuxième exemple qui montre que les succès de l'ONU ont aussi une influence positive sur l'économie suisse : le volume des commandes de l'ONU se monte à près de quatre milliards de dollars par an (3,7 milliards en 2000).

Sur ce montant, les commandes passées en Suisse se sont élevées à près de 240 millions de francs, ce qui nous place au quatrième rang mondial !

Siège de l'ONU à Genève : les organisations internationales à Genève représentent un volume annuel de 3 milliards de francs, dont la part de l'ONU est considérable. Je ne voudrais pas exagérer l'incidence de ces chiffres. Mais ils montrent à l'évidence que l'ONU et son siège de Genève constituent des facteurs économiques importants.

L'adhésion à l'ONU est donc également pertinente du point de vue financier : ces 70 millions sont de l'argent bien placé !

3. Du point de vue d'un contemporain soucieux de politique

Pour nombre de gens, les conditions de l'adhésion de la Suisse à l'ONU n'étaient pas encore réunies en 1986. A l'époque, je comptais moi aussi parmi ceux pour qui le moment n'était pas encore venu. Mais j'ai complètement révisé mon opinion sur la question.

Aujourd'hui, je m'engage avec détermination pour l'adhésion de la Suisse à l'ONU, et ceci pour plusieurs raisons, dont la plus importante est que le bilan des réalisations de l'ONU s'est très notablement amélioré depuis la fin de la guerre froide.

L'ONU avant la fin de la guerre froide : pendant la guerre froide et l'équilibre de la terreur, l'ONU et ses institutions étaient prises entre deux blocs et souvent paralysées par l'irréductible opposition de deux clans.

L'ONU aujourd'hui : après la chute du mur de Berlin, l'ONU a pu mieux déployer ses forces : une collaboration pragmatique, des programmes communs ont été rendus possibles. Sur nombre de problématiques, la politique internationale se joue au sein même de l'ONU, ou bien l'ONU assure la médiation entre les Etats directement concernés. Les exemples les plus récents de cette évolution sont la lutte contre le terrorisme international, le rôle stabilisateur de l'ONU dans les Balkans, la difficile médiation au Proche-Orient ainsi que la lutte contre les épidémies.

Réformes internes de l'ONU : l'ONU elle-même a bougé ! Depuis 1997, son secrétaire général Kofi Annan a entrepris des réformes en profondeur. Les progrès sont évidents : le frein aux dépenses déploie ses effets, les effectifs ont été réduits d'un quart, l'ONU en fait aujourd'hui beaucoup plus avec bien moins de dépenses qu'en 1986. Ces faits ont été reconnus même par les plus sévères critiques de l'ONU aux Etats-Unis.

Technologie et changement : le monde et l'ONU ne sont pas les seuls à avoir changé depuis 1986. Nous avons tous vécu l'internationalisation de la politique, de la technologie et des marchés dont les conséquences n'ont pas manqué de toucher notre pays. Nul doute qu'un réseau mondial est devenu indispensable et que l'ONU s'est érigée en partenaire fiable, correct et efficace.

Depuis 1986, le monde, l'ONU et la Suisse ont parcouru beaucoup de chemin. Plus que jamais, nous poursuivons les mêmes buts. C'est pourquoi il y va de notre intérêt le mieux compris de passer enfin du statut d'observateur à celui de membre à part entière !